



"droit" animal (aidez-moi à trouver des lois)

Par **Hippoclite**, le **01/11/2010 à 12:09**

Bonjour,

Je suis étudiant en première année, j'ai un article à faire ayant un rapport avec le droit des animaux, je souhaiterais vous soumettre quelques questions. Avec votre aide, j'espère faire un travail à ce sujet pertinent, ou alors re-aiguillez-moi.

L'article en question : il s'agit d'un bouc qui a tué un randonneur de 63 ans ; il a ensuite été exécuté. Source : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2010/10/17/97001-20101017FILWWW00229-usa-un-randonneur-tue-par-un-bouc.php>

Les questions/problèmes de droit que cela soulève : Peut-on qualifier l'acte du bouc de crime/assassinat ? Est-il un criminel/meurtrier ? Cet évènement, étant inhabituel, est-ce juste, légal de tuer cet animal, qui s'est peut-être simplement défendu ? N'aurait-il pas pu être "traité", "apprivoisé", neutralisé plutôt que tué ? Peut-on parler de peine de mort pour cet être vivant ? Pourquoi cette "peine de mort" s'appliquerait-elle à un bouc et non pas à un être humain ayant commis pire ou même méfait (dans les Etats concernés) ? Dans ce cas, le droit animal n'est-il pas bafoué par le sentiment de supériorité humain : la décision des gardes forestiers, n'est-elle pas arbitraire ? Par ailleurs, puisqu'il existe des lois pour les meurtriers atteints de pathologies/handicaps qui les disculpent d'un meurtre parce qu'ils ne sont pas "conscients" de ce qu'ils ont fait, ne pourrait-on pas appliquer ce principe aux animaux, plaider l'irresponsabilité ? J'espère avoir relevé assez d'aspects de droit, et si vous en avez d'autres, merci de me les faire parvenir, et de m'éclaircir sur mes précédentes questions.